

Bobigny, le 28 mars 2006

LE BUDGET 2006 DU CONSEIL GENERAL VIENT D'ETRE VOTE.

Le budget 2006 du Conseil général a été adopté lors de l'Assemblée départementale qui s'est réunie aujourd'hui.

Répondre aux besoins de la population est l'axe majeur de ce budget, en continuité de l'action du Conseil général et en adéquation avec les priorités qui se sont dégagées de la consultation de la population à la fin de l'année 2005.

Après un débat vif, contradictoire, les 30 conseillers généraux de la majorité ont voté pour ce budget et ses orientations.

Les 140 millions d'euros de charges transférées entraînent une hausse de la fiscalité.

L'Assemblée départementale a voté les taux pour 2006 : 7,15 % (+ 9,49 % par rapport à 2005) pour la taxe d'habitation, 13,03 % (+ 14,10 % par rapport à 2005) pour la taxe professionnelle. Ce vote a été acquis par 23 voix pour, 10 contre et 7 abstentions.

REPERES DU BUDGET 2006

Budget total.....1 656 M€ (1197 €/hab)

Fonctionnement.....1 363 M€

Investissement293 M€

Détail par secteur :

Solidarité.....888 M€ (54%)

(RMI : 304 M – Personnes âgées et handicapées : 269 M – Protection de l'enfance : 205 M – PMI : 64 M)

Education, Culture, Sport.....243 M€ (15%)

(collèges : 110 M - soit 1 550 €/ collégien – crèches : 82 M – culture, jeunesse et sport : 51 M)

Aménagement, Logement, Environnement, Transports, développement économique.....287M€ (soit 17 %)

(voirie transport et déplacement : 117 M – environnement et espaces verts : 43 M – logement : 31 M – assainissement : 0,71 M)

Administration générale 238 M€

LA MOBILISATION SE POURSUIVRA

La mobilisation, initiée par Hervé Bramey, Président du Conseil général, sur la question des transferts de charges de l'Etat a contribué à un début de reconnaissance par le gouvernement, notamment par Jean-Louis Borloo et Brice Hortefeux, de la spécificité du département.

30 millions d'euros sont inscrits par anticipation au budget 2006 en compensation du RMI, permettant de limiter la hausse de la fiscalité.

Cependant, ces transferts pèsent lourdement sur le budget. **C'est le désengagement de l'Etat qui conduit à cette hausse de la fiscalité.**

Le Conseil général **revendique la compensation intégrale des transferts de compétences et une dotation spécifique** pour l'égalité républicaine.

Contact presse : Martine Moëllic

01 43 93 94 30 / 06 25 28 50 08 / mmoellic@cg93.fr